

Histoire de la littérature arabe I

Titulaire

Laurence DENOOZ (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

ORIE-B220

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Année académique

Contenu du cours

I. La littérature classique des mu'allaqât jusqu'au XVIII^e siècle (Adab et adîb ; Poésie ; Khabar ; Fiction dans la littérature populaire ; risâla ; mathal ; maqâma ; balâgha ; jughrâfiyya ; rihla ; Littérature scientifique). II. La littérature moderne (la Nahda et les pionniers ; Poésie ; Roman ; Nouvelle ; Théâtre).

Ib. L'évolution de la langue arabe des premières inscriptions à la période médiévale

IIb. Etude comparative des dialectes arabes et de la situation de diglossie

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Introduction à la littérature arabe classique et moderne. Etant donné l'étendue du sujet, certains chapitres sont développés de façon plus exhaustive suivant les années.

Histoire de l'arabe dans une perspective synchronique et diachronique

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme co-requis

ORIE-B321 | Histoire de la littérature arabe II | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Donnée en classe (selon les années, les livres à consulter changent).

syllabus mis sur l'UV pour l'histoire de la langue

Autres renseignements

Contact(s)

12, rue Saint-Léon, F-54000 Nancy ldenooz@univ-nancy2.fr (tél. : 087/26.85.57) heures de permanence : le jour du cours (10h-16h)

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

> un travail de recherche (écrit) - un examen oral

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Chaque partie de l'unité d'enseignement est obligatoire et devra être évaluée. Le seuil minimal de réussite pour chaque partie est de 10/20. Si l'étudiant ne présente pas l'une des parties ou est en échec pour l'une des parties, il recevra une note d'exclusion (05/20) pour l'entièreté de l'examen.

Il devra dès lors représenter l'examen en deuxième session. Les parties dont les notes sont supérieures à 10/20 ne devront plus être représentées, seule la partie concernée par l'échec devra être représentée

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-LLANG | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale | bloc 1, BA-LORIE | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Orientales | bloc 2, MA-LGERM | Master en langues et lettres modernes, orientation Germaniques | finalité Troisième langue/bloc 1, MA-LLANG | Master en langues et lettres modernes, orientation Générale | finalité Troisième langue/bloc 1 et MA-LORIE | Master en langues et lettres modernes, orientation Orientales | finalité Monde arabo-musulman/bloc 2

